



Toussus Infos

n°20 - juillet 2025

Le Mot du Maire

De nombreux événements festifs ont animé un mois de juin bien ensoleillé.

Malgré notre défaite face à Châteaufort lors de nos troisièmes jeux « Forts et Nobles », nous avons eu de belles occasions de nous retrouver, que ce soit à la fête de l'école et de la jeunesse ou à la fête de la musique grâce à l'investissement de nos nombreux bénévoles.

Cet été, nous lançons les travaux de rafraîchissement de l'entrée de l'Espace du Plessis et de la cour d'école, tandis que les travaux de la Ligne 18 du Grand Paris se poursuivent, avec des fermetures de routes importantes pour notre village.

C'est en préparant ces fermetures en étroite collaboration avec la Société des Grands Projets que nous avons obtenu de leur part la réfection de la route de Châteaufort, une bonne nouvelle qui vient légèrement compenser les contraintes que ces travaux nous imposent au quotidien et pendant encore deux ans.

J'aurai le plaisir d'inaugurer la voirie des Demeures aux côtés de nos partenaires et financeurs, la Région et le Département, le 27 septembre prochain avant la course colorée que nous voyons relancée avec enthousiasme.

Je vous donne rendez-vous au Gymnase le samedi 6 septembre pour notre traditionnel forum des associations. Je vous souhaite un excellent été et une bonne lecture.

Vanessa Auroy

Les Demeures : une voirie réinventée pour un quartier apaisé !



Après près de dix ans de réflexion et quatre années de concertation approfondie, les travaux de réaménagement de la voirie des Demeures se sont finalement achevés ce premier semestre 2025, marquant une véritable transformation urbaine.

Ce projet ambitieux a permis d'harmoniser l'ensemble du quartier, de créer de nouveaux espaces de stationnement désimperméabilisés, de redonner vie aux zones paysagères et d'introduire des éléments mobiliers et esthétiques favorisant une circulation apaisée. Désormais limitée à 20 km/h, la voirie devient un espace partagé et inclusif, tout en préservant certaines sentes stratégiques pour garantir la sécurité des piétons dans les zones moins dégagées.

Malgré quelques reprises prévues fin juillet sur les bandes en résine posées précipitamment par le sous-traitant, l'ensemble du chantier s'impose comme une réussite technique et humaine. Il est le fruit d'une collaboration exemplaire entre les riverains et le Conseil Municipal, qui tient à remercier sincèrement chacun pour sa patience et son engagement tout au long de cette aventure.

Les services techniques ont accompagné cette métamorphose par l'entretien des sentes conservées. Par ailleurs, le développement des haies, nouvelles comme anciennes, sera désormais maîtrisé afin de préserver l'espace de circulation ; un gabarit de taille clair a été fourni à cet effet à notre prestataire.

Nous vous donnons rendez-vous pour
l'inauguration de la voirie des Demeures
le 27 septembre à 11h30, place des Blés
suivie par un apéritif vers 12h près des tennis.

Budget communal : bilan 2024 et perspectives 2025

Le conseil municipal a approuvé le bilan 2024 de l'exercice et voté le budget 2025 en avril.

Bilan 2024

une situation saine, des projets concrets

L'année 2024 se termine sur **une trésorerie confortable de 1 264 k€**, due notamment au fait que certains paiements liés aux travaux de voirie du quartier des Demeures seront effectués en 2025.

- **Dépenses de fonctionnement** : stables par rapport à 2023, à hauteur de 1,578 M€.
- **Recettes de fonctionnement** : en légère baisse (-41 k€), en raison d'une diminution des recettes issues de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Cette baisse a été **partiellement compensée** par les intérêts des placements financiers.

Investissements réalisés

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations importantes :

- **Réfection complète de la voirie du quartier des Demeures** : 1 168 k€, financés à hauteur de 606 k€ par des subventions de la Région Île-de-France et du Département des Yvelines.
- **Création d'un espace fitness** en accès libre près du gymnase : 30 k€.
- **Rééquipement des services techniques** : 103 k€, pour mieux répondre aux besoins du village.

Les recettes d'investissement (essentiellement subventions et récupération de la TVA) sont en ligne avec les dépenses.

À noter : le niveau élevé de la trésorerie en fin d'année (1 264 k€) est trompeur, les dernières factures du chantier des Demeures ayant été payées en 2025.

Un plan d'investissement pluriannuel maîtrisé

Le Conseil municipal a adopté un plan d'investissement raisonné, construit sur des bases prudentes, en tenant compte, notamment, des incertitudes économiques (prix de l'énergie, constructions futures) et des prochaines élections municipales (2026).

- **Objectif de trésorerie à long terme** : 600 k€, soit 4-mois de dépenses de fonctionnement avec une marge de sécurité pour faire face aux imprévus.
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition locale** prévue.

Projets d'investissement à venir :

- **2025** : rénovation de l'éclairage public, végétalisation de la cour d'école, modernisation partielle du centre culturel du Plessis.
- **2026** : réaménagement des chemins de la Mare Chevalier, réfection du parking de la mairie, etc.
- **Montant global estimé** : 1,7 million d'euros
- **Financement** : fonds propres, subventions et la récupération de la TVA.

A noter : chaque projet dépend de l'obtention de subventions pour être engagé. Actuellement, seules les subventions pour les projets de 2025 sont confirmées.

Budget 2025 un outil de prévision et d'action

Le budget primitif 2025, voté par le Conseil municipal, constitue la feuille de route annuelle pour les finances communales. Il est organisé en deux sections : fonctionnement et investissement. La section de fonctionnement doit être équilibrée.

Section De Fonctionnement 2025

Elle regroupe toutes les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la commune : salaires, fournitures, entretien, charges diverses...

Le "résultat" (023) constitue la recette complémentaire destinée à la section d'investissement. Le "002-résultat de fonctionnement" correspond à notre trésorerie fin 2024.

RECETTES FONCTIONNEMENT	2 518 k€
013-Atténuations de charges	11 k€
70-Produits des services du domaines et ventes diverses	102 k€
73-Impôts et taxes	726 k€
731-Fiscalité locale	894 k€
74-Dotations et participations	34 k€
75-Autres produits de gestion courante	45 k€
76-Produits Financiers	2 k€
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 812 k€
002-Résultat de fonctionnement reporté (trésorerie 2024)	706 k€

DEPENSES FONCTIONNEMENT	2 518 k€
011-Charges à caractère général	890 k€
012-Charges de personnel	570 k€
014-Atténuations de produits	59 k€
65-Autres charges de gestion courante	157 k€
66-Charges financières	22 k€
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 698 k€
023-Virement à la section d'investissement	817 k€
042-Opération de Transfert entre sections	3 k€

Section d'Investissement 2025

Elle concerne les opérations ayant un impact sur le patrimoine de la commune (travaux, équipements, remboursement d'emprunts...).

RECETTES INVESTISSEMENT	2 705 k€
13-Subventions	1 003 k€
10-Dotations	95 k€
1068-Excédents de fonctionnement capitalisés	787 k€
021-Virement à la section d'investissement	817 k€
040-Opérations de transfert entre sections	3 k€

DEPENSES INVESTISSEMENT	2 385 k€
20-Immobilisations incorporelles	14 k€
21-Immobilisations corporelles	2 106 k€
16-Emprunts et dettes	37 k€
001-Solde de la section d'investissement reporté	228 k€

Dernières décisions du Conseil

Administration Générale

06/03/2025

- Retrait de Vélizy-Villacoublay du Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre
 - Transfert de la compétence mobilité propre (Bornes recharge VE) au Syndicat d'Énergie des Yvelines
 - Passage à la publication électronique des actes municipaux
- 12/06/2025
- Avenant financier à la convention numérique avec Versailles et VGP
 - Désignation du coordonnateur pour le recensement 2026

Ressources Humaines

20/06/2024

- Renouvellement de la convention avec le CIG Grande Couronne (retraite CNRACL)
 - Prime exceptionnelle aux agents
- 21/11/2024
- Adhésion à la nouvelle convention prévoyance 2025-2029
- 12/06/2025
- Mise en place des tickets restaurants

Finances

20/06/2024

- Demandes de subvention pour des travaux à l'Espace du Plessis et au Gymnase
- 10/10/2024
- Ouverture de 3 comptes à terme (100 k€ chacun) pour placement d'un emprunt
- 21/11/2024
- Ouverture des crédits d'investissement du budget 2025
 - Décision modificative du budget 2024 : transfert de 20 k€
 - Augmentation de l'attribution de compensation VGP
- 18/12/2024
- Admission en non-valeur de créances (1 800 €)
- 02/04/2025
- Approbation du Compte Financier Unique 2024
 - Affectation de l'excédent 2024
 - Maintien des taux d'imposition 2025
 - Adoption du Budget Primitif 2025

Action Sociale

20/06/2024

- Convention de groupement de commandes avec Versailles Grand Parc et de communes voisines
- Adhésion au dispositif

départemental de téléassistance 2023-2026

- Convention pour transport en taxi des 65 ans et +

Associations

20/06/2024

- Nouveau règlement intérieur du gymnase
 - Nouvelle convention de mise à disposition du gymnase
- 02/04/2025
- Subventions aux associations (22 000 €)

Enfance et Jeunesse

18/12/2024

- Création de l'accueil pré-ados, nouveaux tarifs élémentaires et adhésion au service jeunesse
- 02/04/2025
- Financement d'une classe de découverte CM1-CM2 (5 000 €)
 - Fixation de la participation des familles au séjour ados de l'été

Patrimoine et Équipements

10/10/2024

- Attribution du Marché de maintenance et rénovation de l'éclairage public
- 06/03/2025
- Reconduction du service commun d'entretien des avaloirs avec VGP

Urbanisme

20/06/2024

- Acquisition pour 1€ des voiries CDC Habitat dans le quartier « Les Demeures »
 - Avis favorable à la vente de 13 logements sociaux par CDC Habitats
- 21/11/2024
- Approbation de l'exécution forcée d'élagage d'arbres et taille de haies sur le domaine public au frais du propriétaire.
- 18/12/2024
- Validation du rapport de suivi de l'artificialisation des sols
 - Avis favorable au Plan des Mobilités d'Île-de-France
- 06/03/2025
- Acquisition pour 1€ de la parcelle A108 (328 m²) à Toussus
- 12/06/2025
- Lancement de la concertation pour la modification n°1 du PLU

Concertation PLU

Comme annoncé en mai, la commune a lancé une **modification ciblée de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Cette démarche rapide permet d'ajuster notre document d'urbanisme sans en bouleverser les grandes lignes.

Qu'est-ce qui change ?

Cette modification vise principalement à mieux encadrer les projets immobiliers dans les secteurs "Ferme" et "Airparc" (via les Orientations d'Aménagement et de Programmation - OAP) pour un développement harmonieux de notre village. Elle complète aussi certaines définitions du règlement pour une meilleure cohérence.

Le calendrier des étapes clés

- 10/2024 : Délibération du conseil municipal (procédure engagée)
- 30/6 - 5/09 2025 : **Concertation publique (en cours !)**
- Fin 2025 : Enquête publique
- Début 2026 : Approbation finale

Votre opportunité d'agir !

La concertation publique est le moment idéal pour faire entendre votre voix. C'est l'occasion de partager vos idées et suggestions pendant que le projet est encore en élaboration. Vos retours peuvent réellement influencer le résultat !

L'enquête publique, elle, interviendra plus tard, après les avis des organismes officiels. Un commissaire enquêteur indépendant recueillera alors les avis avant la décision finale.

Participez à la concertation !

Nous comptons sur votre engagement pour construire ensemble un projet à l'image de Toussus-le-Noble.

- Consultez le dossier** : Il est disponible sur le site internet de la ville et en mairie aux heures d'ouverture habituelles, du 30 juin au 5 septembre 2025.

- Exprimez-vous** : Envoyez vos observations à urbanisme@toussus.fr ou écrivez-les directement en mairie avant le 5 septembre 2025.

Retrouvez toutes les informations sur le PLU sur notre site internet :

www.mairie-toussus.fr/page/plu-toussus

N'hésitez pas à nous contacter ou à vous rendre en mairie pour toute question.

Votre participation est essentielle !

Concertation Plan Climat

Versailles Grand Parc prépare son **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2025-2030**.

C'est un projet stratégique et ambitieux pour

- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- améliorer la qualité de l'air,
- développer les énergies renouvelables
- adapter notre territoire au changement climatique.

Consultation publique du 7 juillet au 31 août 2025.

C'est l'occasion pour chacun de s'informer et de contribuer à ce plan d'action local pour le climat.

Le projet du Plan Climat Air Énergie Territorial est consultable :

- au siège de Versailles Grand Parc, 6 avenue de Paris à Versailles, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- sur le site internet de l'agglo : www.versaillesgrandparc.fr au quotidien/ un cadre de vie préservée / Plan Climat



ACCUEIL | AU QUOTIDIEN | UN CADRE DE VIE PRÉSERVÉ | PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL



Comment participer ?

- En ligne : <https://www.registredemat.fr/pcaet-versailles-grand-parc>
- au siège de Versailles Grand Parc

Vos contributions seront prises en compte avant l'adoption définitive du plan, prévue en octobre 2025.

Des questions ?

Écrivez à : contact@agglovgp.fr

Votre été avec l'agglo

Voyagez léger avec la médiathèque numérique !



Dites adieu aux valises trop lourdes! Grâce à la Médiathèque Numérique de Versailles Grand Parc, vous pouvez emporter directement sur votre smartphone ou tablette :

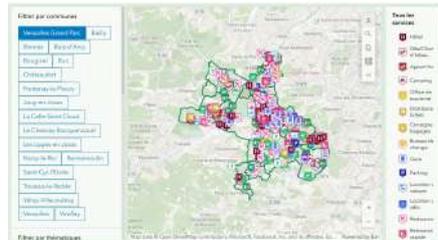
- livres et romans, numériques, audio ou adaptés aux personnes DYS
- BD et mangas
- deux films gratuits par mois
- la presse nationale et régionale

Gratuite et illimitée pour les habitants de Versailles Grand Parc, la médiathèque numérique est le compagnon idéal pour des vacances culturelles et légères !

Découvrez le patrimoine local

Et si vous profitez de l'été pour redécouvrir les richesses de Versailles Grand Parc ?

L'Agglomération met à votre disposition une **carte interactive recensant près de 200 sites** : châteaux, musées, églises, parcs, jardins...



Nouveauté : des œuvres de Street Art à Versailles et Bougival, avec d'autres à venir !

Un outil simple et ludique pour explorer autrement votre territoire.

www.versaillesgrandparc.fr
Tourisme../ Carte du Tourisme et..

Tarification Eco-Responsable

Bacs non-identifiés? Rappelez le numéro vert

La mise en place de ce nouveau dispositif dans la commune nécessite d'identifier chaque bac ordures ménagères à son utilisateur. Lors du passage des agents mandatés par VGP en mai et juin, certains foyers étaient absents ou n'ont pas pu être joints. Un avis de passage a alors été déposé dans la boîte à lettres des foyers concernés.

Si vous jetez vos déchets en bac individuel, contactez impérativement le numéro 01.87.75.86.42 avant le 20 juillet

pour compléter votre enregistrement et fournir les éléments nécessaires à la prise de rendez-vous.

Bilan TECO pour les 8 premières communes

La Tarification Éco-Responsable (TECO), mise en place sur les 8* communes pilotes de l'Agglo depuis 2021, incite chacun à mieux trier et à réduire ses déchets. **Et les résultats sont là !**

- 16 % d'ordures ménagères
- +15 % de tri (par rapport à 2021)
- 170 kg d'ordures ménagères/an/habitant dans le territoire pilote contre 194 kg dans les autres communes et 250 kg en moyenne dans les Yvelines

1 575 tonnes de déchets ont pu ainsi être évitées : une bonne nouvelle pour l'environnement et pour votre facture !

**Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les-Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École*



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Collecte des Déchets

Trêve estivale pour le ramassage des végétaux du 9 au 16 août

Déchèteries fermées le 15 août.

Travaux Ligne 18 : point sur la circulation

Réouverture de la RD361

Tous les obstacles à la réouverture de la RD6/RD361 semblent aujourd'hui levés ; la route entre Toussus-le-Noble et Villiers-le-Bâcle devrait rouvrir le **17 juillet**, avec une signalisation spécifique pour le virage dangereux. Quelques finitions autour du giratoire ne gêneront pas la circulation.

Route de Châteaufort

Le revêtement de la route de Châteaufort est désormais entièrement refait, un chantier mené par la SGP, grâce à la mobilisation de nos élus pour votre sécurité. Les quelques réserves sur le chantier devraient être levées avant le 15 juillet.

Fermeture de la RD938

La RD938 ne fermera qu'après la réouverture de la RD361, entre le carrefour de Voisins-le-Thuit et la rue Farman.

La durée prévue du chantier est désormais de 16 à 18 mois.

Circulation dans le village

Pour protéger le cœur du village et les abords de l'école, **la traversée du centre-village va être interdite**. La circulation se fera par la route de Châteaufort, la rue Farman et la voie de contournement. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée et remercions les riverains pour leur compréhension.



Si vous êtes Nobeltussois ou vous y travaillez

Vous pourrez emprunter le sens interdit avec votre autocollant *Je vis, je travaille à Toussus* ou un justificatif de domicile. Les nouveaux autocollants devraient arriver vers le 15 juillet et une distribution est prévue. Des contrôles aléatoires auront lieu en collaboration entre la mairie, la gendarmerie et la BGTA.

Transports en commun

Tous les arrêts de bus du village restent actifs.

L'arrêt "Le Thuit" sera déplacé de la RD938 vers la RD36.

Coupure de la RD36

Le stockage de la grue de pose des rails nécessite **la fermeture la RD36 dans le sens Palaiseau > Villiers-le-Bâcle, entre le Christ de Saclay et le rond-point de Villiers du 21 juillet au 5 septembre inclus**

Transport

Quelle situation pour les lignes de bus ?

Des échanges sont toujours en cours avec Île-de-France Mobilités (IdFM) et Kéolis concernant l'amélioration du réseau de bus, en particulier la ligne 6160.

Une enquête pour ajuster l'offre

IDFM et Kéolis nous ont présenté les résultats de l'enquête voyageurs et du comptage réalisés en mars sur l'ensemble des lignes du secteur.

Objectif: ajuster les horaires, éviter les surcharges, et équilibrer la fréquentation.

Merci aux usagers qui ont répondu au questionnaire en ligne : leurs retours ont permis de compléter les données fournies par Kéolis.

À ce jour, aucune décision officielle n'a encore été rendue, mais des conclusions sont attendues d'ici fin juillet. Nous avons ré-insisté sur l'importance de la 6160 pour les habitants et les actifs du territoire.

Ajustements sur d'autres lignes

De **nouveaux horaires** devraient être communiqués bientôt pour les lignes **6161, 6162, 6163 et 6164** prenant en compte :

- une meilleure coordination à l'arrêt Abbé Rousseau;
- les coupures de voirie liées aux travaux de la ligne 18.

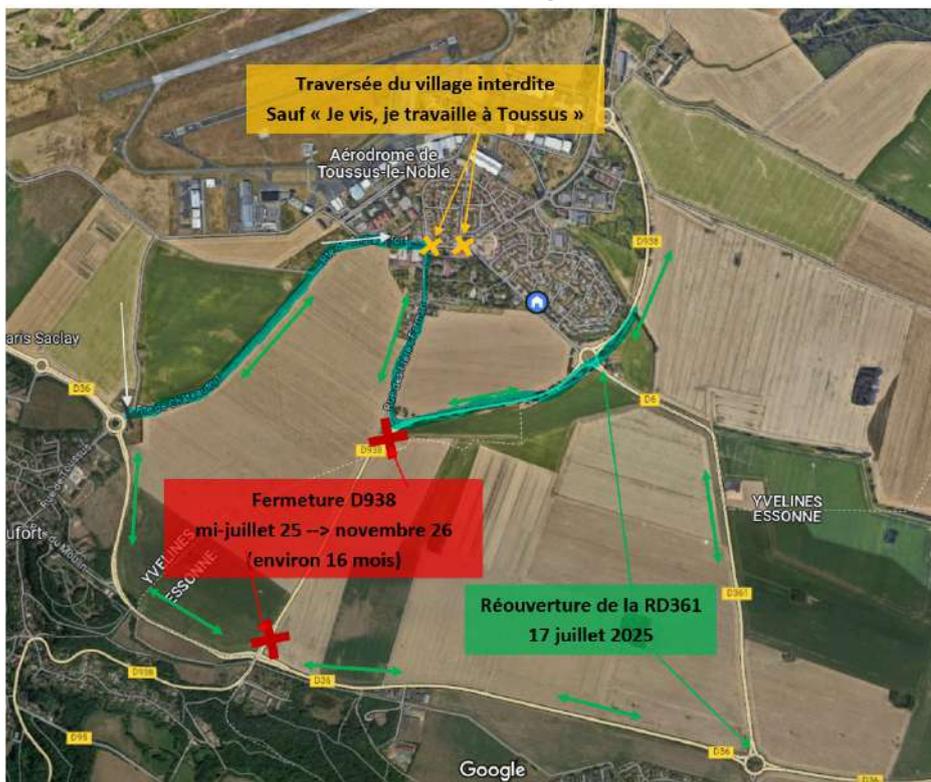
Concernant l'arrêt Abbé Rousseau, nous continuons à demander le regroupement des arrêts des lignes concernées. Nous avons reçu l'assurance que le regroupement sera effectif pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Ligne 6164 et accès à Vélizy

La suppression de la ligne 307 en janvier a compliqué l'accès à la zone d'activités de Vélizy. Un nouveau parcours de la 6164 est à l'étude, et nous avons souligné la nécessité de réduire le temps de trajet pour les usagers concernés.

Et pour la gare de la ligne 18 ?

Nous avons demandé à IdFM de travailler avec les communes et l'agglomération sur de nouvelles liaisons vers la future gare de la ligne 18 aux Christ de Saclay, afin d'assurer un accès simple et rapide pour les Nobeltussois.



Ecole

Malgré la baisse des effectifs à 55 élèves, nous sommes ravis de vous annoncer que la mairie a obtenu de l'Académie le **maintien de nos trois classes** !

Nous avons aussi la chance de conserver la même équipe enseignante en 2025, sous la direction de Mme Lacôte.

Travaux

Nous poursuivons nos travaux de modernisation de l'école avec la rénovation de la dernière salle de classe, celle des CM2, sur le thème "Harry Potter". Tous les travaux de rénovation des systèmes électriques et d'évacuation-incendie ont également été achevés il y a quelques mois.

La cour de l'école se verdit !

Après deux ans de réflexion et des concertations avec élèves, enseignants et centre de loisirs, la **rénovation de la cour de notre école sera réalisée en août** !

Inspirée par le concept des cours Oasis, cette transformation vise à offrir un espace plus naturel, ludique et résilient face aux fortes chaleurs.

Attendez-vous à découvrir des revêtements perméables, des îlots de fraîcheur grâce à la végétalisation et une toute nouvelle structure de jeu (qui arrivera après la rentrée). Financée à 50% par des subventions, ce projet collaboratif promet d'améliorer concrètement le quotidien de nos jeunes Nobeltussois. La nature reprend sa place pour le bien-être de tous !

Classe découverte

Courant juin, les CM1 et CM2 ont pu partir 4 jours à Londres sur les traces de leur héros préférés : Harry Potter ! Au programme : balade le long des

falaises de craie, sur les traces d'Harry Potter dans Londres et initiation au cricket...

Fête de l'école

Le 13 juin, la Fête de l'école a de nouveau enchanté petits et grands ! Dans une ambiance joyeuse et décontractée, nos élèves ont brillé par leurs chants et leur bonne humeur, sous les yeux fiers de leurs familles. Ce fut un moment privilégié pour les parents de remercier chaleureusement le personnel éducatif, enseignants et ATSEM, pour leur dévouement tout au long de l'année.

Mme le Maire a profité de l'occasion pour féliciter nos CM2 qui s'apprêtent à franchir le cap du collège. Elle leur a offert une gourde souvenir, leur souhaitant de vivre de belles et riches aventures en 6ème !

Centre de Loisirs

Succès du Challenge Jeunesse "PSG Défi" !

Le vendredi 13 juin, une quarantaine de jeunes nobeltussois étaient présents pour relever le Challenge Jeunesse "PSG Défi". De 17h à 20h, les participants ont relevé 8 défis mêlant sport, adresse et réflexion, dans une ambiance à la fois compétitive et conviviale. Leur engagement, esprit sportif et

motivation ont été exemplaires. Un grand bravo à tous les jeunes et un immense merci à l'équipe jeunesse pour ce superbe événement !

Mini-séjour "élémentaires"

Fin août, un mini-séjour en camping est organisé à Jablines pour les enfants de Toussus-le-Noble.

Durant trois jours, les jeunes profiteront d'un cadre naturel, d'activités sportives et de la vie en plein air sous tente. Ce projet vise à encourager l'autonomie, la cohésion et le plaisir de vivre ensemble. Une belle façon de clore l'été !

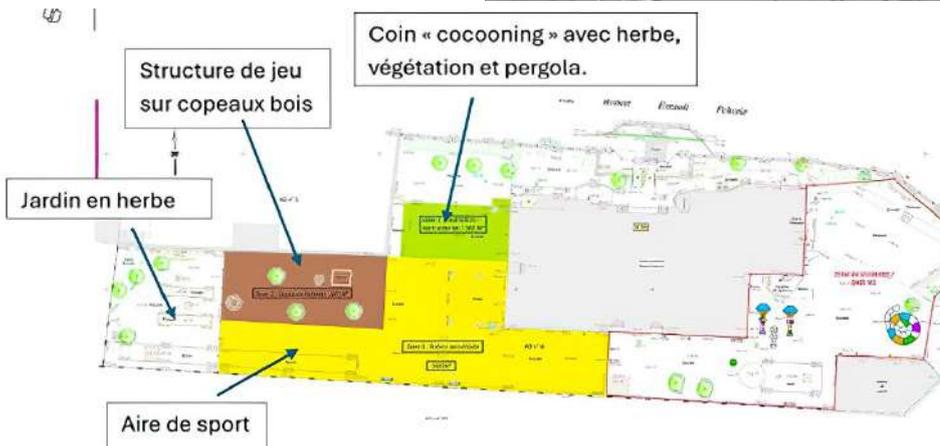
Séjour Estival Ados

Du 4 au 17 juillet 2025, un groupe de jeunes de Toussus-le-Noble participent à un séjour qui s'annonce mémorable à Vercheny, dans la Drôme.

Au programme : vie collective, activités sportives, découvertes en pleine nature et une immersion loin du quotidien pour favoriser l'autonomie, l'entraide et la convivialité.

Ce séjour s'inscrit dans la continuité des projets jeunesse menés tout au long de l'année, avec une attention particulière portée à la dynamique de groupe et à l'expérience de vie partagée.

Un temps fort pour les ados du village !



Ca s'est passé à Toussus

Cérémonie du 8 mai 80ème anniversaire

Les Nobeltussois ont commémoré le 80e anniversaire de la Victoire de 1945 en présence de M. Jean-Noël Barrot, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, et de M. Marc Tschiggfrey, Préfet délégué à l'égalité des chances. Un moment solennel notamment marqué par le Chant des Partisans, interprété par les élèves de CM2 de l'école Roland Garros. Nous remercions également Mmes Bergantz, notre députée, Ducrohet, conseillère Régionale, Rosetti, notre conseillère départementale, ainsi que les maires et élus des communes voisines pour leur présence à ce moment de mémoire partagé.



Visite Préfectorale

Le 16 mai, Toussus-le-Noble accueillait Monsieur **Frédéric Rose**, Préfet des Yvelines, et Monsieur **Victor Devouge**, Secrétaire général de la Préfecture. Aux côtés de Vanessa Auroy et de son équipe, cette visite, la première d'un préfet depuis 6 ans, a permis de présenter les projets clés de notre commune puis de rencontrer des acteurs de la plateforme aéroportuaire.

Au programme de la visite :

- le site de l'ancien Établissement de l'aéronautique navale (EAN)
- Le CFA AFMAÉ, centre de formation d'excellence aux métiers de l'aérien,
- échange avec le président de l'union des usagers de l'aéroport Paris-Saclay-Versailles (ex UAT)
- l'aéro-club Air France - premier club associatif équipé d'un simulateur de vol certifié
- rencontre avec les agents de la Police aux Frontières et avec les militaires de la BGTA
- Enfin, une visite passionnante chez Sabena Technics autour des



activités de maintenance des hélicoptères d'Etat et la présentation de l'avion de surveillance Partenavia P68 de la Police aux Frontières

Monsieur le Préfet a ainsi pu mesurer comment Toussus-le-Noble, malgré sa taille modeste, réussit à conjuguer infrastructures de premier plan, dynamisme économique, activités aéronautiques de haut niveau et qualité de vie, contribuant ainsi pleinement à l'attractivité de la région.

Jeux Forts et Nobles 2025 Châteaufort reprend le totem !

Pour la 3ème année consécutive, les communes de Châteaufort et de Toussus-le-Noble se sont disputées notre code postal commun lors d'épreuves sportives et ludiques le 14 juin ! Tir à la corde, course en sacs, palmathon, vachette, lancé de

comètes, ventriglisse... et une épreuve inédite, le morpion géant, ont permis aux deux équipes (15 enfants+25 adultes) de s'affronter dans la joie et la bonne humeur, soutenues par un public enthousiaste !

Ouverte à 14h par les deux maires, Vanessa Auroy et Patrice Berquet, cette édition 2025 a vu **la victoire de Châteaufort, qui l'emporte par 8 épreuves à 5**. Le trophée « 78117 » rejoint donc leur mairie pour un an... jusqu'à la prochaine édition !

Fidèles à cet événement, notre Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot et notre Députée, Anne Bergantz sont venus comme chaque année encourager les équipes.

Les profits de cette journée (440€) seront reversés en intégralité à l'association **Charité Maternelle de Paris** du Centre Pédiatrique des Côtes des Loges-en-Josas.

Un grand bravo et un immense merci aux organisateurs (la MPT à Toussus et le Comité des Fêtes à Châteaufort), aux participants des deux équipes, aux arbitres, aux cheerleaders, et au public venu les soutenir !

Rendez-vous maintenant au printemps 2026 !

Photographies par Antoine Lasbleis



L'ex-base aéronavale bientôt transformée Un tournant majeur pour Toussus



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION
D'INTÉRÊT
EN VUE DE LA CESSION D'UNE EMPRISE
FONCIÈRE DE L'ÉTAT



EX-BASE
AÉRONAUTIQUE
NAVALE
(centre de travail)
Route de Châteaufort
TOUSSUS-LE-NOBLE
(78117)

Un site longtemps fermé... bientôt ouvert sur le village

Après plus d'une décennie de friche, une nouvelle page s'ouvre pour le site de l'ancienne base aéronavale, située en bordure sud de l'aérodrome :

l'État a officiellement lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) en juillet 2025 pour céder cette emprise de près de 4 hectares, Une étape décisive pour ce terrain stratégique, laissé à l'abandon depuis le départ de l'armée en 2011.

Un projet ambitieux, au service de l'économie et de l'environnement

Situé dans le périmètre d'excellence de Paris-Saclay, ce site vise à accueillir **un quartier d'activités économiques tourné vers les filières d'avenir** : mobilités innovantes (dont l'aéronautique), énergies durables, technologies de défense...

Avec un objectif clair : **développer l'emploi local**, en s'appuyant sur les atouts de l'aérodrome, 5e de France en nombre de mouvements, et sur la proximité de pôles académiques de premier plan (HEC, Polytechnique, université Paris-Saclay...).

Mais ce projet ne sera pas seulement économique : il se veut **intégré, sobre et respectueux du cadre de vie des Nobeltussois**. Le cahier des charges, rédigé par vos élus, impose des exigences fortes :

- **Végétalisation dense**, maintien des arbres existants et **trame verte** en bordure du village,
- **Mobilité douce et stationnements adaptés** (dont 20 % de bornes de recharge électrique),
- **Sobriété énergétique** : bâtiments très performants et recours à 50 %

minimum d'énergies renouvelables,
• **Insertion urbaine soignée**, avec remplacement des murs rue Lucien Rougerie par une frange paysagère, connexion douce vers les quartiers voisins et création d'un espace central de vie partagé.



Une mémoire aéronautique bien ancrée dans le territoire

Pour les nouveaux habitants, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Toussus a longtemps accueilli une implantation majeure de la Marine nationale. Dès 1947, des services techniques et logistiques de l'Aéronautique navale s'y installent, dont le SAMAN, futur Établissement technique (ETAN), chargé du soutien des avions embarqués de la Marine. À partir de 1965, le site abrite aussi le CIGMA, centre international franco-allemand dédié à la maintenance du Bréguet Atlantic. L'ensemble devient en 1999 un Établissement d'Aéronautique navale (EAN). La base, qui a compté jusqu'à plusieurs centaines de civils et militaires, est définitivement fermée en 2011, dans le cadre d'une restructuration des services du ministère des Armées.

Et maintenant ?

La désignation du porteur de projet est attendue d'ici la fin 2025, pour une cession envisagée en 2026.

Une vraie réussite pour la commune, après plus de sept ans d'échanges avec l'État et les partenaires publics (Versailles Grand Parc, la Région, la DGFIP, la Préfecture et l'État)!

La Mairie participera au jury de sélection et continuera à veiller à ce que le projet retenu soit à la hauteur des exigences du village.

Activités de Loisirs sur l'Aérodrome

Ces derniers mois, Aéroport de Paris a proposé plusieurs activités conviviales et familiales sur le site de l'aérodrome Paris-Saclay-Versailles, à destination des usagers et des habitants.

• **Une aire de jeux** pour les enfants a été installée à proximité de la tour de contrôle. Elle a été inaugurée le 27 mars après l'école, en présence de Vanessa Auroy et de familles nobeltussoises venues nombreuses partager ce moment simple et chaleureux.

• **Une aire de fitness** en accès libre a également été aménagée, offrant à tous les usagers et habitants un nouvel espace pour pratiquer une activité physique en plein air.



• Enfin, **une séance de cinéma en plein air** a rassemblé petits et grands autour du film **Top Gun : Maverick**. Au programme : chaises longues, food truck et ambiance estivale ! Une belle réussite pour cette soirée conviviale qui a su allier détente et spectacle, au pied des pistes.



Nous saluons ces initiatives qui permettent d'ouvrir l'aérodrome sur son environnement local et de proposer des espaces de loisirs partagés.

Entretien des Haies et des Arbres

Quartier des Demeures :

fin de la taille des haies

La campagne de taille des haies dans le quartier des Demeures est désormais terminée. Cette intervention avait pour objectif de reprendre certaines haies de manière significative afin de rétablir une harmonie d'ensemble dans le quartier et de rétablir les circulations.



Certaines tailles peuvent sembler sévères : c'est une phase transitoire. Le temps que les végétaux repoussent, l'aspect sera temporairement moins esthétique. Cette opération était toutefois indispensable pour garantir un entretien cohérent et durable.

Quelques arbustes pourraient ne pas repartir, mais ces situations devraient rester ponctuelles. Un état des lieux sera réalisé dans un an pour envisager, si nécessaire, certains remplacements.

La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur patience.

Conseils pratiques pour la taille au-dessus des massifs paysagers

Des habitants nous ont signalé leur inquiétude concernant la taille des haies situées au-dessus des nouveaux massifs, craignant d'avoir des difficultés à récupérer les déchets de coupe tombés entre les plantations. Une solution simple permet d'éviter ce désagrément : il suffit de **recouvrir temporairement le massif avec une bâche avant la taille**, ce qui facilite ensuite le ramassage.

Si vous ne disposez pas de bâche, la mairie peut vous en prêter sur simple demande.

Entretien des haies et arbres en bord de voie publique : nouvel arrêté municipal

La Commune rappelle aux habitants que **l'élagage est une obligation au droit du domaine public**. En effet, les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière qu'ils **ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation (y compris la visibilité en intersection de voirie)**. En cas de non-respect de ces règles, **le propriétaire riverain peut être tenu responsable en cas d'accident** lié à la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique (article 55 du RGP).

Pour renforcer cette obligation, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la prise d'un arrêté sur le sujet.

En cas de manquement aux obligations d'élagage :

- Une mise en demeure sera adressée au riverain concerné.
- Si aucune intervention n'est réalisée dans les 15 jours suivant une relance, **la commune pourra faire effectuer les travaux d'office, aux frais du riverain.**

L'entretien régulier des végétaux en bordure de voie publique est un geste essentiel pour la sécurité et la qualité de notre cadre de vie.



Bien-Vivre Ensemble

Circulation dans le village Rappel des règles



Quartier des Demeures : Zone de rencontre

- Vitesse limitée à 20 km/h
- Piétons prioritaires sur toute la chaussée



Reste du village zone 30

- Vitesse limitée à 30 km/h
- Cyclistes autorisés à rouler à contresens (sauf indication contraire)

Malheureusement, **des excès de vitesse ont été constatés dans le village**. Ces comportements mettent en danger la sécurité de tous, en particulier celle des piétons, des cyclistes et des enfants.

Si ces comportements persistent, des mesures pourront être prises.

Merci à tous de respecter les limitations pour la sécurité et la tranquillité de chacun.

Nuisances Sonores Rappels de l'arrêt

Tout bruit gênant sans nécessité est interdit, de jour comme de nuit, dans l'espace public.

Animaux

Les propriétaires doivent éviter les bruits répétitifs (abolements, etc.).

Travaux bruyants

Bricolage, jardinage sont autorisés :

Lundi à vendredi :

8h30-12h / 14h-19h

Samedi :

9h-12h / 15h-19h

Dimanche & jours fériés :

10h-12h

Dérogations : Fête de la musique – Fête locale – 14 juillet – Réveillon du Nouvel An

Merci de votre vigilance pour préserver le calme et le bien-vivre ensemble !



Le Challenge Aéro-Saclay, créé en 2015 à l'initiative notamment de la ville de Toussus-Le-Noble et de la Préfecture, mobilise des équipes d'étudiants du territoire Paris-Saclay pour imaginer **l'aéroport du futur**, en alliant innovation technique, usages, économie et intégration environnementale.

L'édition 2025 a vu s'affronter 5 équipes, 4 originaires de l'Université Paris-Saclay et 1 de l'école d'ingénieurs EPF Cachan devant un panel constitué d'experts aéronautiques, de pilotes, de membres de la Préfecture et d'élus, dont notre maire Vanessa Auroy, ingénieure et pilote elle-même.

La remise des prix a eu lieu au Salon International de l'Aviation et de l'Espace au Bourget en juin dernier. C'est l'équipe de l'EPF, composée d'**Anaëlle Baulard** et **Clara Kalas**, qui a remporté le concours avec leur projet **Matériaux composites biosourcés - L'innovation au service de l'industrie aéronautique**. Elles ont démontré que les matériaux composites à base de fibres de bambou offrent les meilleures performances en termes de poids et d'émission de CO2 à la fabrication.

Le premier prix leur a été remis par Fabrice Patez, l'un des membres fondateurs du challenge Aéro-Saclay en 2015, représentant de la Préfecture des Yvelines.

Cette édition illustre parfaitement le dynamisme du pôle aéronautique de notre région, et montre comment les projets portés sur le territoire peuvent répondre aux défis environnementaux et technologiques actuels.



Jeunes de 16 ans : Pensez au recensement citoyen, c'est OBLIGATOIRE !

Tu viens d'avoir 16 ans ?
Félicitations !

Pense à une démarche essentielle : le recensement citoyen.

À quoi ça sert ?

C'est indispensable pour obtenir ton attestation de recensement, nécessaire pour passer tous tes examens (BAC, permis de conduire, etc.) avant 25 ans et pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). C'est aussi ce qui te permettra d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès tes 18 ans !

Comment faire ?

Rien de plus simple ! Présente-toi à la mairie de la commune muni(e) d'une pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) et du livret de famille à jour. Tu peux aussi le faire en ligne sur service-public.fr.

Et si tu ne le fais pas ?

Attention, l'absence de recensement t'empêchera de passer tes examens et concours d'État avant 25 ans et de t'inscrire sur les listes électorales.

**Ne tarde pas,
c'est dans les 3 mois
suivant ton 16e anniversaire !**

TRI DES DEEE

Les **D.E.E.E.** (**D**échets **d'**Équipements **É**lectriques et **É**lectroniques) regroupent tous les appareils fonctionnant sur secteur, piles ou batterie : petits électroménagers, téléphones, jouets électroniques, fers à repasser, perceuses, claviers, etc. Ils contiennent des substances polluantes ou dangereuses, et **ne doivent en aucun cas être jetés aux ordures ménagères, laissés dans la rue ou déposés avec les encombrants.**



Pour faciliter leur collecte, **une borne d'apport volontaire est désormais installée à Toussus**, sur le parking de la mairie, face au Coccimarket. Vous pouvez y déposer vos petits D.E.E.E. en fin de vie (jusqu'à 25 cm de large).

Attention : les piles, batteries, cartouches d'encre ou ampoules ne sont pas acceptés dans cette borne. Une boîte à pile séparée est installée sur la boîte.

Pensez aussi au réemploi : en bon état, vos appareils peuvent être donnés à des associations solidaires.

Calendriers de collecte, déchèteries, gestes de tri...

Tout est dans l'appli T.R.I. VGP !



AGENDA

- Samedi 6 septembre** Forum des Associations
10h à 12h, Complexe Sportif Christian Marty
- Samedi 13 septembre** Toussus Karting Tour, MPT
9h-18h, circuit JP Beltoise, Trappes
- Mardi 23 septembre** Forum 15 ans de la ZPNAF, Terre et Cité
18h-22h, La Commanderie, Saint-Aubin
- Du vendredi 26 au dimanche 28 septembre** Fête du Village, CdFT
Pelouse Coeur Village
- Samedi 27 septembre** Inauguration Voirie des Demeures
11h30, Place des Blés
- Samedi 27 septembre** Nobeltussoise Colorée, ASCT
15h-18h, cour de la ferme, rue Farman
- Dimanche 28 septembre** Vide Grenier, CdFT
8h-17h, entre impasse Tronchon et MPT
- Vendredi 31 octobre** Halloween, CdFT
Espace du Plessis
- Dimanche 16 Novembre** Grand LOTO, CdFT
Espace du Plessis
- Samedi 29 novembre** Collecte de Sang, MPT
12-17h, Espace du Plessis



Inscrivez-vous !

19ème Toussus Karting Tour

Le samedi 13 septembre, la MPT organise le 19ème Toussus Karting Tour de 9h à 15h au circuit JP Beltoise de Trappes

- 50mn d'essais libres,
- 20mn de qualification
- 3h de courses
- 25 karts maxi
- équipe de 5 pilotes

Renseignements et Inscriptions
Thierry Anglard - 0621467523

La Nobeltussoise Colorée

La Nobeltussoise Colorée revient pour sa 3^e édition !
samedi 27 septembre à 15h
Cour de la Ferme,
2 rue des Frères Farman.
Parcours de **6 km (5 €)** ou **1,7 km (2 €)** à pied, à vélo ou en trottinette, dans une ambiance familiale, festive et solidaire.

Les fonds récoltés iront à l'association **Dunes d'Espoir**. T-shirt clair et lunettes conseillés pour profiter pleinement de cette course haute en couleurs.

Vous pouvez aussi **participer comme bénévole** (distribution de couleurs, sécurité, guidage...).

Préinscription ou bénévolat :
<https://forms.gle/FQcp4MGEbcNVN9bBA>.
M. CHAPLAIN 06 26 63 78 61

Vide-Grenier

Pour sa treizième édition, le vide-grenier change de date et aura lieu le week-end de la fête du village.

Emplacements de **4 m** (multiples possibles)
Nobeltussois **12€**,
Extérieur **18€**.

Inscription obligatoire
Mme MARIEL 06 22 35 00 42
Mme LANCINA 06 83 34 36 54
Mme TOINEAU 0689 22 76 06

Nouveaux site internet et application pour mieux vous informer



Depuis le mois de mai, la commune dispose d'un tout nouveau site internet, plus clair, plus complet, il s'enrichit régulièrement pour vous offrir une information toujours plus accessible.

Horaires, démarches, actualités, vie associative, tout est à portée de clic !

En complément du site, une

application mobile gratuite est désormais disponible :

Intramuros.

Elle remplace **CityAll**, avec de nombreuses fonctionnalités supplémentaires. Téléchargeable sur tous les smartphones (App Store, Google Play...), elle offre un accès direct l'actualité de Toussus, où que vous soyez.

Quatre onglets pour une expérience complète

- **Journal** : toutes les actualités municipales et associatives en temps réel.
- **Agenda** : ne manquez plus aucun événement local grâce à un calendrier clair, filtrable selon vos préférences.
- **Services** : commerces, santé, associations, services publics... toutes les infos pratiques au même endroit.

• **Découverte** : lieux à visiter, balades, patrimoine...

Des fonctionnalités qui vous simplifient la vie

Signalement : comme sur CityAll, il suffit de prendre une photo, de vous géolocaliser, et d'envoyer le signalement à la mairie. Mais IntraMuros va permettre une meilleure gestion en mairie et faciliter les réponses sur la prise en compte de vos signalements

Notifications personnalisées : Vous pouvez choisir avec précision les types de notifications que vous souhaitez recevoir.

Associations

Chaque association dispose désormais de sa propre fiche sur IntraMuros, qu'elle peut renseigner et modifier à loisir. Elles peuvent égale-

ment publier directement leurs actualités et événements sur IntraMuros.

Une communication repensée

À partir de l'automne 2025, la **communication événementielle par mail disparaîtra** progressivement au profit de l'application IntraMuros et de la mise en place d'une newsletter électronique mensuelle. Cette nouvelle organisation garantira une information plus claire, mieux ciblée, et sans surcharge de messages.

N'attendez plus :

téléchargez IntraMuros, sélectionnez Toussus-le-Noble, et configurez vos préférences.

Pour rester informé, et découvrir tout ce que notre commune a à offrir !

Directrice de publication : Vanessa Auroy - **Rédactrice en chef** : Muriel Costermans

Comité de rédaction : Thomas Haudecoeur, Christine Des Saints, Cédric Chaplain, François Cheron, Gilles Pancher

Imprimé à 550 exemplaires sur papier recyclé par la mairie de Toussus Le Noble